ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

économie : services extérieurs

Question écrite n° 36020

Texte de la question

M. Christian Bataille attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes du Nord et la fermeture programmée de l'unité administrative de Valenciennes et la délocalisation de ses 14 agents à Lille. Le secteur de Valenciennes assure dans le ressort territorial des arrondissements d'Avesnes-sur-Helpe, de Cambrai et de Valenciennes les missions dévolues à la DGCCRF qui a en charge l'application de la réglementation en matière de concurrence, de qualité et de sécurité des produits alimentaires et industriels. Il est également un relais nécessaire pour répondre aux besoins de protection des consommateurs et d'aide et de conseil aux entreprises dans des domaines tels que la loyauté des transactions et des pratiques commerciales, pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des produits alimentaires et industriels, la lutte contre les pratiques anticoncurrentielles, le respect des règles applicables aux fusions d'entreprise et aux marchés publics. Dans ce contexte, la décision de transférer les agents de Valenciennes est d'autant plus incompréhensible que la taille actuelle des bureaux de Lille ne semble pas permettre leur accueil, sauf à rechercher des locaux plus vastes et à engendrer des besoins budgétaires importants. Aussi, il lui demande de préciser s'il entend renoncer à ce projet qui est de nature à remettre en cause la protection du consommateur, la mission de conseil et d'assistance aux entreprises et aux collectivités, ainsi que le contrôle de l'hygiène et de la sécurité des produits assurés par l'antenne de la DGCCRF de Valenciennes.

Texte de la réponse

La direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) est une administration de trois mille sept cents agents dotée d'une structure départementale (cent une directions départementales), de laboratoires répartis sur l'ensemble du territoire (neuf dont un à la Réunion), d'une direction nationale d'enquête et de structures spécialisées (école et service de l'informatique). Cette organisation territoriale fait d'elle une administration de proximité lui permettant d'assurer ses missions de terrain en matière de concurrence, de sécurité et de protection économique du consommateur. Toutefois, même si elle peut être amenée à recevoir occasionnellement du public, la DGCCRF n'est pas une administration de guichet. Ses agents, essentiellement des enquêteurs, effectuent des contrôles auprès des différents acteurs économiques (commerces, entreprises industrielles et prestataires de services). Dans vingt départements, il existait au 1er janvier 2003 des structures infradépartementales dénommées « secteurs » ou « antennes ». Au nombre de vingt-cinq (certains départements contenant plusieurs antennes), ces structures comprenaient cent quatre-vingt-huit agents (5 % de l'effectif). Parmi les différents sites, figure celui de Valenciennes qui compte actuellement treize agents. Il n'a jamais été envisagé de généraliser ces structures sur l'ensemble du territoire car leur création correspondait essentiellement à des besoins conjoncturels. Au cours du temps, ces besoins ont évolué : il était donc normal de s'interroger sur leur utilité. Or, force était de constater que la taille de ces structures fractionnait exagérément l'effectif de la DGCCRF au niveau départemental et ne permettait plus une action de service public efficace. Elle engendrait une complexité de gestion supplémentaire et alourdissait inutilement le fonctionnement de l'administration. Lors des comités techniques paritaires ministériels (CTPM) des 15 et 28 juin,

le ministre a réaffirmé devant les représentants du personnel le bien-fondé de cette réforme et la nécessité de la poursuivre, notamment pour le secteur de Valenciennes. Toutefois, la mesure ne consiste pas en un désengagement de la direction des zones concernées. Ainsi la capacité d'action de la DGCCRF sera maintenue dans cet arrondissement. En effet, les agents actuellement en poste à Valenciennes continueront à effectuer leurs contrôles sur l'arrondissement avec, si besoin, le soutien de leurs collègues de la direction de Lille. Un local technique doté de moyens de communications adaptées permettant aux agents d'entreposer leurs prélèvements d'enquêtes sera maintenu. Cette réorganisation présente pour la DGCCRF de réels avantages (suppression de structures trop petites, gains sur les fonctions support, meilleure cohérence de l'action départementale) et présente une vraie cohérence pour la direction générale tant à Lille que sur l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : M. Christian Bataille
Circonscription : Nord (22^{e} circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 36020
Rubrique : Ministères et secrétariats d'état
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 mars 2004, page 1961
Réponse publiée le : 12 octobre 2004, page 7943